



FICHE PROGRAMME

Formation préparatoire aux habilitations électrique Travaux d'ordre électrique Parcours Complément Haute Tension

Indices : H1-H1V-H2-H2V-HC
Selon la norme NF C 18-510 A2

PUBLICS

Tous personnels électriciens exposés aux risques électriques.

PRE-REQUIS

Avoir suivi le module tronc commun n° 2 (personnels électricien).
Avoir une capacité d'analyse pour lui permettre d'acquérir une connaissance suffisante de l'ouvrage ou de l'installation ou du matériel électrique sur lesquels il opère.

DUREE

1 jour, 7 heures

TARIF Inter-entreprises

Information communiquée en amont de la contractualisation dans notre proposition commerciale.

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Accessible sur notre site internet :
www.equanime-formation.fr

CONTACT

 contact@equanime-formation.fr

Bureau commercial :

09 74 98 41 24

Bureau administratif :

09 73 88 98 84

 www.equanime-formation.fr

REFERENT PEDAGOGIQUE

SZTAJNERT Thomas

OBJECTIFS

Mise en application des prescriptions de sécurité relative à la norme NF C 18-510 A2.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste) ;
- Identifier la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste) ;
- Enoncer les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections) ;
- Identifier les matériels électriques ;
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés ;
- Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité ;
- Différencier les types de postes ;
- Expliquer les principes de verrouillages et interverrouillage pour les matériels concernés ;
- Manœuvrer un appareillage équipé de verrouillage et d'interverrouillage ;
- Citer les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions ;
- Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection ;
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation ;
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.



Formation préparatoire aux habilitations électrique

Travaux d'ordre électrique

Parcours Complément Haute Tension

Indices : H1-H1V-H2-H2V-HC
Selon la norme NF C 18-510 A2

DETAIL DU PROGRAMME

THÉORIE

Travaux d'ordre électrique en Hasse Tension HTA

Principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste) - fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections) - principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés - principes de la mise en équipotentialité - les types de postes - principes de verrouillages et interverrouillage -manœuvre d'un appareillage équipé de verrouillage et d'interverrouillage - matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions - moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

PRATIQUE

Travaux d'ordre électrique en Hasse Tension HTA

Le repérage des environnements ou locaux d'accès réservé aux électriciens - L'analyse préalable à son opération - La mise en œuvre de ses EPI - L'application de la prévention du risque électrique et des consignes de sécurité dans le cadre des opérations électrique HTA • La préparation et la direction des travaux d'ordre électrique - Le balisage de la zone de travaux et sa surveillance - Les étapes de consignation - la rédaction des documents et le compte rendu de son activité - La réalisation d'essais seul ou à plusieurs.

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel du participant.

Cette formation est conforme à la norme NF C 18-510 A2.

Un recueil de prescriptions de sécurité électrique (livret stagiaire) est remis à chaque participant.



Formation préparatoire aux habilitations électrique

Travaux d'ordre électrique

Parcours Complément Haute Tension

Indices : H1-H1V-H2-H2V-HC
Selon la norme NF C 18-510 A2

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel.

Méthodes pédagogiques :

Théorie : Alternance de méthodes participatives et démonstratives

Pratique : Réalisée sur notre plateforme pratique équipée.

Moyens humains :

Les formateurs et le directeur du site sont des électriciens de métiers, diplômés, ayant une expérience de terrain pendant laquelle ils ont eu à gérer la sécurité. Les formateurs ont suivi une formation de formateur, un parcours initiatique chez EQUANIME FORMATION et ont validé un savoir-faire en pédagogie.

Moyens techniques :

Salles de formations modernes équipées (écran TV, projecteur, tableau blanc, PC...), coffrets spécifiquement conçus pour les formations préparatoires aux habilitations électriques, équipements de protection individuelle, nappes isolantes, MALTCC, outillage électrique isolé, vérificateur d'absence de tension, appareils de mesurage...

Modalités d'évaluation :

Au démarrage de la formation, une discussion étayée entre le formateur et le participant permet de vérifier l'adéquation entre les indices préalablement définis et les besoins. Si un écart est constaté, l'entreprise commanditaire sera contactée pour statuer.

A la fin de la formation, une évaluation théorique et pratique sera réalisée conformément aux exigences de la norme NF C18-510 A2. A l'issue de cette évaluation et selon le barème imposé, le formateur émettra un avis à l'habilitation électrique. Une correction collégiale sera effectuée par le formateur et les participants pourront prendre connaissance et poser des questions au formateur à propos des erreurs commises.

Une attestation individuelle de fin de formation sera transmise à l'employeur. En cas de réussite, une proposition de titre d'habilitation sera également jointe et envoyée à l'employeur. Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité de 3 ans.

Cette formation fait l'objet d'une mesure à chaud de la satisfaction des stagiaires.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La validation du respect des prérequis par le candidat est réalisée par l'employeur.

Formation Inter-entreprises :

L'inscription peut avoir lieu jusqu'à la veille du démarrage de la session sous réserve de places disponibles.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRECIER LES RESULTATS

Afin de permettre de suivre l'exécution de l'action, des feuilles de présence seront signées en salle, chaque demi-journée par les participants et par le formateur.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

Le référent handicap est Cédric CYBULSKI, que vous pourrez joindre au 06 36 22 76 32.